

Justificatif généré le 02/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

02/05/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=290811>

N° d'annonce :

603904

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/04/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

AUDAVI

Forme : société civile immobilière

Siège social : 41, rue des Archives – 75004 PARIS

Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par la location ou autrement de tous immeubles bâtis et non bâtis, et de tous biens immobiliers, parts et actions de sociétés immobilières.

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 €

Gérant : David STEUER demeurant au 12, rue Jean Mermoz – 94160 SAINT MANDE

Transmission des parts :

ARTICLE 11

b) Les parts sont librement cessibles entre associés, ascendants et descendants

c) La cession des parts sociales à des personnes autres que celles visées ci-dessus paragraphe b ne peut intervenir qu'avec l'agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire

La société sera immatriculée au RCS de PARIS

La gérance

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGljEn6v

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGljEn6v>

